



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024

A 20 H 30 EN MAIRIE
45 RUE DE LA REPUBLIQUE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 20 juin 2024
2. Rapport d'activités 2023 de la CAPV
3. Avis sur le projet de plan des mobilités en Ile de France
4. Projet d'établissement de la Maison de la Petite enfance
5. Modification du règlement de fonctionnement de la Maison de la Petite enfance
6. Modification du règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires 2024-2025
7. Modification du règlement de location de la salle d'expression du Centre culturel
8. Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil
9. Renouvellement de la convention relative à la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour l'accompagnement à la mise en place du RGPD
10. Protection sociale complémentaire 2024-2029
11. Création de postes pour le recensement de la population 2025
12. Signature de la charte de la Fédération des associations pour le don d'organes
13. Décisions du Maire
14. Questions diverses

Le 12 septembre 2024

Le Maire,
Michel LACOUX

